

## Ms MANAGER OPERATIONNEL D'ACTIVITÉS SPÉCIALITÉ MARKETING COMMUNICATION SESSION 2023 - 2024

### ✓ TITRE PRÉPARÉ :

- ≥ Manager opérationnel d'activités niveau 7 (RNCP 35585)
- ≥ Certification enregistrée au RNCP sur décision de France Compétences en date du 19/05/2021
- ≥ Titre délivré par Ascencia Business School et l'association pour le Collège de Paris  
[Certifications \(collegedeparis.fr\)](http://Certifications.collegedeparis.fr)

### ✓ PROFIL :

#### Public visé :

- ≥ Formation accessible aux étudiant·e·s ayant validé un diplôme de niveau bac + 3 dans le domaine commercial ou de la communication.

#### Prérequis :

- ≥ Bon niveau en marketing, communication et anglais (*déterminés par des tests de positionnement*).

#### Modalités et délais d'accès :

- ≥ Modalités : entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage.
- ≥ Délais : Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat »

### ✓ OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

- ≥ former des professionnels du marketing, de l'administration générale et de la stratégie de communication
- ≥ former les communicants de demain aux nouveaux usages communicationnels et à l'influence sociale

## ✓ PERSPECTIVES POST-FORMATION :

L'apprenti·e pourra ensuite s'insérer rapidement sur le marché du travail et prétendre à des postes de chef·fe de projet, business developer, directeur·trice d'agence, directeur·trice de business unit...

## ✓ ORGANISATION DE LA FORMATION :

### ≥ Moyens et méthodes pédagogiques :

Les séquences pédagogiques sont sous forme de cours théoriques ou pratiques. Les intervenant·e·s ont à leur disposition, un vidéoprojecteur interactif, un réseau informatique pédagogique avec accès à Internet et un Espace Numérique de Travail. Le pack office 365 est fourni aux apprenti·e·s.

L'alternance se fera 2 jours par semaine en centre de formation et 3 jours en entreprise

### ≥ Modalités d'évaluation :

Évaluations sommatives récapitulées sur un bulletin périodique (à chaque fin de bloc de compétences).

### ≥ Validation :

- La moyenne d'un module est composée pour 1/3 du contrôle continu, et pour 2/3 de l'évaluation de fin de module
- La moyenne d'un bloc est composée pour 1/3 de la moyenne des modules et pour 2/3 de la note d'étude de cas de fin de bloc
- Le candidat doit obtenir la note minimale de 10/20 à chaque bloc
- La note du mémoire professionnel (écrit + oral) doit être supérieure ou égale à 10/20
- Des rattrapages sont organisés en juillet pour les personnes n'ayant pas recueilli l'ensemble des critères.

Voici le lien vers France compétences pour cette certification :

[RNCP35585 - Manager opérationnel d'activités - France Compétences \(francecompetences.fr\)](https://francecompetences.fr/RNCP35585-Manager-operational-activities)

### ≥ Nombre de participant·e·s :

20 apprenti·e·s maximum.

### ≥ Durée de la formation :

931 heures du 21 septembre 2023 au 30 août 2025.

### ≥ Tarifs de la formation :

Selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti·e, et selon les besoins particuliers de celui-ci (*complément de prise en charge pour les apprenti·e·s en situation de handicap*).

UFA FRESC  
103 Bd de Metz  
59100 Roubaix  
Site de l'AREP

Contact Siège :  
Tél : 03 20 68 33 59  
Mail : [direction@ufafresc.fr](mailto:direction@ufafresc.fr)  
Site : [ufafresc.fr](http://ufafresc.fr)

CFA Jean Bosco :  
N° d'enregistrement w802003068  
N° déclaration d'activité : 22800173680  
N° SIRET : 500 138 029 000 29



## Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

8 300 euros par année de formation = montant de la prise en charge OPCO.

Employeurs du secteur public, voir décret.

Article L6211-1 « la formation est gratuite pour l'apprenti-e et pour son représentant légal. »

Article L6227-6 « Les personnes morales mentionnées à l'article L. 6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprenti-e-s dans les centres de formation d'apprenti-e-s qui les accueillent... »

### ≥ Accessibilité handicap :

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référente handicap de l'UFA FRESC : Sophie Dumortier 07.87.14.25.31/sophie.dumortier@ufafresc.fr

### ✓ COORDONNÉES :

UFA-FRESC – Siège 103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix	H. Goossens, Directeur de l'UFA-FRESC
UFA-FRESC, Campus – Site de réalisation 15 av André Diligent Parabole IV Entrée A 59100 Roubaix	F. Caron, Directrice déléguée à l'enseignement supérieur

### ✓ TAUX DE SATISFACTION :

Ouverture en septembre 2022

### ✓ TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION :

- Taux d'obtention du titre professionnel : *chiffre non disponible à ce jour*
- Taux de poursuite d'études : *chiffre non disponible à ce jour*
- Taux d'interruption en cours de formation *chiffre non disponible à ce jour*
- Taux d'insertion professionnelle à 6 mois : *chiffre non disponible à ce jour*

### ✓ VALEUR AJOUTÉE :

- **Qualité** : l'UFA FRESC propose une prestation visant l'excellence. Nos formateurs-trices sont tous-tes des professionnel-le-s en activité, expert-e-s dans leur domaine de formation
- **Performances** : chaque année nos apprenti-e-s ayant suivi une formation métier retrouvent un emploi dans les 6 mois qui suivent la formation
- **Suivi personnalisé** : une équipe de responsables de formation et un point écoute sont entièrement dédiés à l'accompagnement personnel de chaque apprenti-e. Ils-elles soutiennent votre motivation, sont à l'écoute de vos questions et de vos doutes, pour vous conduire avec succès vers votre métier